

Image not found or type unknown



Impôts en France et habitant en Italie

Par **gepeto26**, le **29/01/2014 à 14:14**

Ma fille habite toute l'année en Italie, mariée à un italien. Elle est sociétaire de 45 % de parts d'une SCI en France.
Les revenus de cette SCI permettront de rembourser un prêt IN FINE.
Les impôts lui font payer des impôts sur le revenu de cette SCI et en plus la taxe de 15.1 % pour CSG CRDS.
Depuis quand les français habitant à l'étranger 12 mois sur 12 sont-ils imposés ?
De plus, elle perçoit 200 € par mois de pension mensuelle de la part de son ex-mari, italien aussi, et habitant l'Italie pour élever son fils.
Pourquoi est-elle imposée en France sur cette pension ?
Ne travaillant plus, elle est à la charge de son nouveau mari.